

AR Prefecture

063-256301375-20251029-DCS20251004-DE
Reçu le 07/11/2025
Publié le 07/11/2025

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20251004

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 Octobre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Jacques-d'Ambur, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 17/10/2025.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 61

Votants : 65 (dont 1 double voix et 3 pouvoirs)

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Animation du Club des Pairs de Professionnels de Santé

Le Président rappelle aux membres du comité syndical que, comme évoqué lors de la réunion du bureau syndical en juillet 2025, il a été proposé la constitution d'un club de pairs visant à apporter un accompagnement "de pairs à pairs" à de futurs professionnels de santé sur les Combrailles, afin de permettre de concrétiser des contacts noués lors d'actions de communication ou d'accueil telles que nous les organisons d'ores et déjà.

Lors du bureau du 9 juillet 2025 il a été validé le fait de faire appel à un prestataire externe pour assurer les missions de constitution du club et d'animation de celui-ci.

Aussi, une consultation a été lancée via la plateforme achat public le 11/08/2025 pour réponse avant le 06/11/2025.

Le marché ne comprend pas de lot, mais trois tranches distinctes :

- Une tranche ferme pour une période de 12 mois allant d'octobre 2025 à octobre 2026.
- Une première tranche optionnelle pour la période allant d'octobre 2026 à octobre 2027.
- Une seconde tranche optionnelle pour la période allant d'octobre 2027 à octobre 2028.

Le président explique que les tranches optionnelles se seront mobilisées qu'au vu d'un bilan de la tranche ferme.

Le président explique qu'à la date du 1^{er} octobre 2025, deux offres ont été reçues :

1 – AEEM Design (Asselin Jouanneau) pour un montant HT de 24 960 € en année 1, de 17 600 € en année 2 et de 17 600 € en année 3.

2 – FORVIS MAZARS pour un montant HT de 159 405 € en année 1, de 143 625 € en année 2 et de 143 625 € en année 3.

Une analyse des offres établie sur la base des critères de sélection de la consultation est présentée par le président.

Le classement proposé est le suivant :

1 – AEEM Design (Asselin Jouanneau) : note de 53/100

2 – FORVIS MAZARS : note de 45/100

AR Prefecture

063-256301375-20251029-DCS20251004-DE
Reçu le 07/11/2025
Publié le 07/11/2025

~~Qui cet exposé, après en avoir délibéré, le comité~~ syndical, par 64 voix pour, 1 abstention,

DECIDE : de retenir AEEM Design (Asselin Jouanneau) pour un montant HT de 24 960 €.

AUTORISE : le président à signer le marché (tranche ferme et tranche optionnelle par la suite selon les résultats) ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

DIT : que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

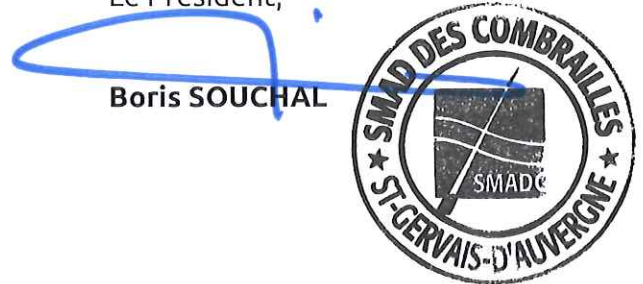
Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL



Le Président,

Boris SOUCHAL



ASSEMBLEE GENERALE DU 29 OCTOBRE 2025
A ST JACQUES D'AMBUR
Liste des Présents

AR Prefecture

063-256301375-20251029-DCS20251004-DE
 Reçu le 07/11/2025
 Publié le 07/11/2025

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Jean-Michel GALTIER
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières les Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIERE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Martine GAUVIN
Herment	Boris SOUCHAL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Lastic	Francis BOUYOUX
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Montfermy	Daniel CONDAT
Moureuille	Hélène VERNADAT
Pionsat	Bernard PENY
Pontaumur	Charles CARRIAS
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal-sur-Sioule	Chrales SCHIETTEKATTE
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Jacques-d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Maigner	Jacqueline LAMBERT
Saint Maurice de Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pardoux	Philippe MASSON
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Sauvagnat	Franck MILORD
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Jean-Louis RICHIN
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Olivier GLOWACKI
COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Yannick BONY Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY

Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Gérard VENEULT
Pays de Saint-Eloy	Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL
AR Prefecture	
063-256301375-20251029-DCS20251004-DE Reçu le 07/11/2025 Publié le 07/11/2025	
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Georges de Mons	Clémentine RAINEAU Grégory BONNET
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets	Bourg-Lastic
Bromont-Lamothe (excusé)	Bussières-près-Pionsat (excusés)
Buxières-sous-Montaigut (excusé)	Château-sur-Cher
Cisternes-la-Forêt	Combrailles (excusé)
Combronde	Davayat
Durmignat (excusée)	Espinasse (excusée)
Jozerand	La Celle-d'Auvergne
La Cellette (excusée)	La Crouzille
Landogne (excusée)	Lapeyrouse (excusée)
Le Quartier (excusée)	Loubeyrat (excusé)
Manzat	Marcillat (excusé)
Menat (excusées)	Messeix
Miremont	Montaigut-en-Combraille (excusé)
Montcel (excusée - POUVOIR)	Neuf-Eglise (excusée - POUVOIR)
Pouzol (excusée)	Saint-Angel
Saint-Avit (excusée)	Saint-Eloy les Mines (excusés)
Saint-Etienne-des-Champs	Saint-Georges de Mons
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Hilaire-de-Pionsat (excusé - POUVOIR)
Saint-Hilaire-les-Monges	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Priest-des-Champs (excusé)	Saint-Quintin-sur-Sioule
Saint-Sulpice	Savennes (excusée)
Teilhède (excusé)	Teilhet
Tralaigues	Virlet
Vitrac (excusé)	Yssac-la-Tourette (excusé)

Communauté de communes :

Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, Monsieur Julien PERRIN

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
 Madame Jocelyne LELONG, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusée)
 Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusé)
 Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Ours (excusée)